

particulièrement. La crise qui menace la stabilité du sous-continent asiatique nous préoccupe vivement. J'ai déjà parlé de la montée des tensions Est-Ouest ; d'ailleurs, le premier ministre, M. Trudeau, s'est attardé longuement sur cette question. Je suis sûr que les Canadiens trouveraient inacceptable que le Gouvernement maintienne une politique de détente à l'égard de l'U.R.S.S. tout en fermant les yeux sur les activités soviétiques à l'étranger. L'invasion de l'Afghanistan a terriblement nui aux intérêts de la communauté mondiale. Le refus des Soviétiques de modifier leur position sur cette question a profondément compromis la situation. À toutes fins utiles, l'Union soviétique a passé outre à l'opinion mondiale exprimée dans deux résolutions fortement appuyées à l'Assemblée générale. La paix et la stabilité de cette région et de la communauté des nations seront menacées tant que l'Afghanistan n'aura pas retrouvé sa souveraineté, son indépendance et son statut de pays non-aligné.

La situation en Afrique australe présente des espoirs tout autant que des déceptions. Des espoirs, parce qu'il semble y exister une possibilité d'évolution vers une société démocratique et multiraciale au Zimbabwe. Mais des déceptions aussi en raison du maintien des politiques de l'Afrique du Sud. L'automne dernier, j'ai parlé aux Nations Unies de l'affront permanent à l'humanité que représente la politique d'*apartheid*, politique que le Gouvernement juge méprisable.

Nous maintenons également que l'Afrique du Sud doit relâcher son emprise sur la Namibie. Le seul fait que la question namibienne reste sur la liste des problèmes critiques en politique étrangère le montre bien. L'intransigeance du gouvernement sud-africain constitue l'unique obstacle à une solution négociée, c'est-à-dire à une solution qui permette au peuple namibien d'accéder à l'indépendance par le truchement d'élections libres et équitables auxquelles pourraient participer tous les Namibiens. Une telle élection sous la supervision des Nations Unies est au coeur de la résolution 435 du Conseil de sécurité et du Plan de règlement de l'Organisation des Nations Unies (O.N.U.). Notre appui à cet égard est inconditionnel. Il se peut toutefois qu'il faille ajouter de nouveaux éléments à la résolution 435 afin de rallier toutes les parties à ses dispositions et aux modalités du Plan de l'O.N.U. Je tiens cependant à signaler que tout ajout doit être entièrement compatible avec les principes de base de la résolution. Il ne s'agit donc pas, selon nous, de modifier la résolution mais d'en assurer l'application. L'addition de nouveaux éléments, sous réserve de l'accord de toutes les parties intéressées, viserait non pas à l'affaiblir mais à lui donner son plein effet.

Je tiens à signaler à nos amis africains que le Canada ne poursuit qu'un seul objectif dans cette affaire, soit l'indépendance de la Namibie. Nous n'avons rien à gagner et d'ailleurs beaucoup à perdre tant que dure l'occupation illégale de la Namibie par l'Afrique du Sud. Nous avons indiqué à cette dernière que seule une solution internationale offrira une solution durable et apportera la stabilité et la sécurité dans la région. La résolution de la question namibienne sert tout autant les intérêts de l'Afrique du Sud que ceux des autres parties. Le Canada continuera d'oeuvrer en faveur d'une solution négociée, mais la décision revient, en dernière analyse, à l'Afrique du Sud. Elle a refusé d'aller de l'avant à la conférence de Genève en janvier dernier. J'espère que la réflexion l'amènera à accepter une voie et un plan qui ont reçu l'agrément de la communauté mondiale toute entière.